



association
pour la voix
étudiante
au québec

AM_2017-07-07

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE L'AVEQ, TENUE LE VENDREDI 7 juillet 2017 À PARTIR DE 9H00 à Trois-Rivières, MONTRÉAL, QUÉBEC.

Les associations étudiantes suivantes étaient présentes et constituaient le quorum :

AGE CAR
MAGE UQAC
AGE UQTR
CSU
SSMU

Les associations étudiantes suivantes étaient absentes :

Les membres suivants du comité exécutif et de la permanence ainsi que ces observateurs/trices étaient présents:

Les membres suivants du comité exécutif ne pouvaient être présents :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

a. VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence annonce le quorum atteint et l'ouverture de l'assemblée à 9 h 20.

b. RECONNAISSANCE DE L'OCCUPATION DES TERRES

L'AVEQ et les associations étudiantes y siégeant reconnaissent que les peuples autochtones ont été déportés de leurs terres via l'utilisation de traités injustes. Ces territoires leur reviennent de droit, comme c'est le cas ici même pour ces terres ancestrales appartenant au peuple Abénaquise.

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

AGE UQTR propose et le MAGE UQAC appuie

AM2017-07-07.001

Il est RÉSOLU que Jimmy Lacourse soit nommé à la présidence d'assemblée et Martine Garceau-Lebel au secrétariat d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AGE UQTR propose l'adoption de l'ordre du jour et AGE CAR appuie.

AM2017-07-07.002

Il est RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté, suite aux modifications suivantes :

- Que le point « Tour de table » soit placé avant le point « plans d'action ».
- Que le point « États généraux sur l'enseignement supérieur » soit enlevé.
- Que le point « Budget » soit déplacé entre le point « tour de table » et le point « plan d'action ».
- Que le point « Cotisation d'été » soit ajouté après le point Budget.

Adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

AVEQ propose et AGE CAR appuie,

AM2017-07-07.003

Il est RÉSOLU que le procès-verbal de la dernière assemblée soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

L'AVEQ demande si tout allait pour la traduction et si tout était compréhensible. Il n'y a aucun problème soulevé par les associations présentes.

5. TOUR DE TABLE

Le MAGE UQAC a eu des changements dans les membres de son conseil exécutif et a fait un Lac à l'épaule dans la semaine du 15 mai. Ils ont également un projet d'accès libre aux services de transports en commun avec plusieurs partenaires locaux. Ils auront un référendum sur le sujet au cours de l'hiver 2018. Ils préparent les festivités de la rentrée scolaire et vont tenter de faire sortir le vote étudiant pour les élections municipales. Ils font présentement une restructuration des postes permanents, notamment l'attaché aux communications et le graphisme. Tout se déroule bien depuis leur adhésion à l'AVEQ.

L'AGE CAR a eu des changements dans les membres de son conseil exécutif. Leur camp de formation aura lieu à la fin de l'été. Ils font également une redéfinition des tâches de leurs employés permanentes. Leurs projets pour l'été sont les festivités de la rentrée et la mobilisation.

L'AGE UQTR a eu des changements dans les membres de son conseil exécutif et il y a eu des changements dans les employés permanents. Les gros projets sont la préparation des festivités de la rentrée. Ils ont désormais un mandat de double représentation à l'AVEQ et à l'UEQ pour comparer les deux associations nationales qui en sont à leur deuxième année d'existence et ils ont désormais un exécutif complet. Le but est de créer un rapport pour comparer les deux associations nationales. Ils vont continuer de travailler avec l'AVEQ, mais la différence c'est qu'ils vont voyager plus à l'externe en allant aussi à l'UEQ. Ils suivent avec intérêt les développements des suites des états généraux sur l'éducation supérieure et vont sortir une plateforme concernant les élections municipales. La grosse campagne cette année portera sur les violences sexuelles. Le RNA aura lieu en janvier.

CSU a un nouveau mandat. Leur campagne majeure est les stages non rémunérés (*unpaid internship*).

SSMU a un nouveau conseil exécutif. Ils travaillent sur des questions de politiques syndicales internes. Leurs campagnes majeures sont les violences sexuelles (*Gender and sexualized violence*) la démilitarisation de McGill (*Demilitarized McGill*) et McGill contre l'austérité.

L'AVEQ a terminé son processus d'embauche, mais désire obtenir les questionnaires d'embauche des associations concernant les postes d'attachés politiques et de graphistes.

6. FINANCE

A. BUDGET

L'AVEQ fait une présentation de son budget. L'AVEQ propose un déplacement de certains budgets par rapport à l'année dernière.

Le MAGE UQAC demande des explications concernant le flux de trésorerie net.

L'AVEQ explique qu'il s'agit d'un budget déficitaire et qu'il s'agit de la différence entre les revenus de l'année et les dépenses pour l'année. L'AVEQ précise qu'il a été précédemment voté qu'il y a un roulement budgétaire qui n'a pas d'impact sur le flux de trésorerie.

Le MAGE UQAC dit que le but du roulement qui a été voté était pour les écarts de plus de 1000 \$ dans le budget de dépenses d'en réallouer le quart du budget pour l'année suivante.

L'AVEQ explique que c'est fait automatiquement lorsque c'est 1000 \$ ou plus et que c'est détaillé dans les notes du document pour chacune des catégories.

Le MAGE UQAC souligne que c'est sur le 72 000 \$ présentement, mais que le bénéfice n'est que de 32 000 \$, donc le flux de trésorerie ne devrait porter que sur 32 000 \$ qui doivent être alloués et non une prise en compte de 64 000 \$ comme dans le bilan.

L'AVEQ répond que la proposition de roulement était dans le surplus budgétaire et non le surplus fiscal ou de la trésorerie. Il est possible pour les membres de le changer sans que ça ne change quelque chose à la situation financière.

Le MAGE UQAC émet des craintes que si le budget est déficitaire et qu'il y a une accumulation des déficits fiscaux, que cela crée une problématique pour l'affiliation de nouveaux membres. Le MAGE UQAC croit que c'est un peu intense de réattribuer des surplus budgétaires dès le début de l'AVEQ et que l'AVEQ devrait plutôt fonctionner avec les ressources réelles présentées au bilan.

L'AVEQ demande au MAGE UQAC sa vision pour organiser le budget.

Le MAGE UQAC souhaite que l'ancien mandat de réallocation des surplus budgétaires soit battu et remplacé par une réallocation des surplus fiscaux.

L'AGECAR croit que ça a été fait ainsi pour gruger les fonds déjà en réserve pour démarrer l'AVEQ.

L'AVEQ explique que c'est effectivement le cas et rappelle que l'an dernier, l'encaisse était de plus de 160 000 \$ qui a fait suite à deux années de surplus importants qui ont été accumulés et qu'il est plus logique de s'en servir pour les dépenses comme le comité exécutif qui s'agrandira et le bureau qui sera permanent. L'AVEQ rappelle que s'il n'y a pas de nouvelles adhésions cette année, il y aura des réflexions à se faire.

Le MAGE UQAC aimerait connaître qui pourrait s'ajouter en tant que membre. Le développement de l'AVEQ a pour moteur principal l'ajout de membres et se questionne sur la pertinence de couper 37 000 \$ pour ajouter de petits montants dans d'autres postes budgétaires.

L'AVEQ nie qu'il y a des coupes dans le budget, mais qu'il s'agit plutôt de déplacement budgétaire à des endroits plus appropriés dans le budget.

Le MAGE UQAC demande si la vision à long terme est le maintien des actifs ou le développement.

L'AVEQ explique que c'est une réallocation des fonds pour les différentes commissions.

Le MAGE UQAC demande des explications sur la manière dont la dépense en capital de 30 000 \$ a été calculée.

L'AVEQ explique que c'est le conseil d'administration qui a alloué ce budget et qu'il s'agit principalement du mobilier et de l'informatique liés aux nouveaux bureaux permanents et que c'est une estimation des dépenses à faire.

MAGE UQAC propose et AGECCAR appuie,

AM2017-07-07.004

Il est RÉSOLU qu'un caucus de 5 minutes ait lieu.

Adoptée à l'unanimité.

MAGE UQAC propose et SSMU appuie,

AM2017-07-07.005

Il est RÉSOLU qu'un caucus de 2 minutes ait lieu.

Adoptée à l'unanimité.

MAGE UQAC propose et AGECCAR appuie,

AM2017-07-07.006

Il est RÉSOLU qu'une modification du budget ait lieu comme suit :

- Que le budget pour la commission de la recherche et de la pédagogie passe de 18 000 \$ à 25 000 \$.
- Que le budget pour la commission de la mobilisation passe de 15 000 \$ à 20 000 \$.
- Que le budget pour la commission des affaires sociopolitiques passe de 13 000 \$ à 20 000 \$.
- Que le budget pour les assemblées passe de 13 000 \$ à 15 000 \$

Adoptée à l'unanimité.

LE MAGE UQAC propose ces modifications dans le but de gruger l'encaisse de 21 000 \$.

MAGE UQAC propose et AGECCAR appuie,

AM2017-07-07.007

Il est RÉSOLU que le budget 2017-2018 soit adopté tel que modifié :

Adoptée à l'unanimité.

Le MAGE UQAC demande si c'est exact que c'est le conseiller à l'exécutif qui s'occupe des finances.

L'AVEQ répond que c'est exact pour la comptabilité journalière et qu'ils font affaire avec un comptable de l'externe pour la comptabilité. Il y aura une transition avec le conseil

d'administration et il devrait y avoir une réflexion pour mandater une personne de l'exécutif spécifiquement pour s'occuper des finances parce que c'est problématique que ça n'ait pas été fait dès le départ.

B. Cotisation d'été

Le MAGE UQAC aimerait qu'il y ait une réflexion concernant une cotisation d'été pour l'AVEQ. Historiquement, c'était pour l'ÉTS qui croyait que ce n'était pas possible pour eux durant l'été vu leur stage.

L'AVEQ se demande comment ça pourrait fonctionner étant donné que certaines universités ont deux sessions de cours pendant l'été. En 2016, il y a eu une discussion sur le sujet, mais la structure de la cotisation n'a pas été abordée à ce moment-là. L'AVEQ rappelle que certaines associations cotissent leurs membres et d'autres non. Concernant l'ÉTS c'était parce que l'ensemble de leurs membres sont en stage, donc cotiserait ce qui créerait un déséquilibre et une injustice par rapport à d'autres associations. Il y aura aussi des problématiques avec les administrations universitaires.

MAGE UQAC propose et AGE CAR appuie,
AM2017-07-07.008

Il est RÉSOLU que l'AVEQ cotise ses membres pendant l'été 2018

Mise en dépôt.

L'AGE CAR se voit mal prendre une position à ce sujet avant de consulter ses membres.

Le MAGE UQAC voulait que la réflexion soit apportée si le paiement devait être fait pour les douze mois ou les huit mois même si la représentation est sur l'année. Le MAGE UQAC trouve la rédaction de la cotisation vague.

L'AGE CAR indique que pour les assurances, un des deux paiements est plus important, mais est pour l'été et l'automne.

Le coordonnateur général de l'AVEQ, à titre personnel, pense que ça pourrait être mal perçu si une cotisation couvrait deux sessions et croit qu'un débat en même temps concernant l'affiliation et les finances pourrait devenir toxique rapidement. Il préfère que le débat ait lieu suite à une consultation honnête et transparente pour trouver un consensus clair autour de la table.

Le MAGE UQAC est soucieux des perceptions surtout si le discours d'affiliation contenait un montant de cotisation et qu'il y a une hausse aussi rapidement. La grosseur de l'association membre doit également être prise en compte. Cependant, le définir pourrait aider lors des campagnes d'affiliation à avoir un message clair.

SSMU croit également que dans le contexte de l'université McGill, ça pourrait aussi être mal perçu considérant que la campagne d'affiliation va commencer cette année et croit que ce n'est pas le bon moment de le faire et pourrait poser de plus grandes difficultés pour l'affiliation de SSMU.

L'AGECAR croit que la position est semblable considérant que leur mandat principal pour l'année est la remobilisation de leur membre et que ça nuirait à leur objectif de tenir le débat.

Le MAGE UQAC rappelle que sa proposition visait l'été 2018 et pourrait aider à ce qu'il n'y ait pas d'indexation pour plusieurs années et que tout cela dépend de la manière de l'apporter et de la transparence.

L'AVEQ pense qu'il y a une réflexion à avoir et suggère de mettre la proposition en dépôt jusqu'à un congrès subséquent, mais que la pérennité de l'organisation, à court terme, ne passe pas par les finances, mais sa structure. La mise en dépôt permettrait une consultation des membres, mais c'est peut-être un peu hâtif. Il doit également y avoir un suivi avec les associations concernant leurs démarches qui devraient y avoir avec leurs administrateurs universitaires. De plus, l'indexation vise à pallier à la hausse de la masse salariale qui est prévue par leurs statuts et règlements généraux et à la hausse du loyer du bureau.

CSU a besoin de consulter son responsable des finances et n'est pas confortable d'en discuter maintenant.

AGECAR propose et MAGE UQAC appuie,

AM2017-07-07.009

Il est **RÉSOLU** que la proposition AM2017-07-07.008 soit mise en dépôt jusqu'au prochain congrès de l'AVEQ.

Adoptée à l'unanimité.

L'AVEQ vient de réaliser qu'il doit y avoir l'ajout d'un point Finance et d'un sous-point « résultat préliminaire 2016-2017 ».

AGEUQTR propose et AGECAR appuie,

AM2017-07-07.010

Il est RÉSOLU que la proposition l'ordre du jour soit modifié par l'ajout du point « Finance » qui aurait comme sous-points « Budget », « Cotisation d'été » et « Rapport financier 2016 — 0217 ».

Adoptée à l'unanimité.

C. Rapport financier 2016-2017

L'AVEQ présente le rapport préliminaire financier pour 2016-2017.

Le MAGE UQAC le trouve très bien, mais aimerait que pour les exercices suivants, il y ait l'ajout du réel des années précédentes.

7. PLANS D'ACTION

L'AVEQ fait une présentation des plans d'action.

Le MAGE UQAC aimerait connaître qui a été déjà contacté parmi les associations qui ne sont pas membres pour les rencontrer.

L'AVEQ répond que c'est la CADEUL, l'ALLIÉ, l'AGE UQO, AETS, MCSS, PGSS, ADESSE, LAFLÈCHE UQAM, FEUS, AGE CAL (Lévis, campus de Rimouski), l'AGESEUL (Saint-Jérôme), l'UEQ, mais ils sont en attendant de leur réponse et ne vont contacter ses membres qu'après avoir eu la réponse positive. Pour les associations collégiales, il n'y a pas de démarche parce qu'il doit y avoir un débat là-dessus avant. Il y a eu un contact avec l'ASSÉ.

Le MAGE UQAC aimerait savoir si l'ordre des éléments est un ordre de priorité.

L'AVEQ répond que ce n'est pas le cas, c'est un ordre aléatoire. Tout est prioritaire au même niveau. Elle questionne les membres concernant la pertinence d'inscrire les éléments internes liés aux ressources humaines. Le coordonnateur dénonce qu'il a été en conflit d'intérêts dans le processus d'embauche et c'est donc retiré de celui-ci.

Le MAGE UQAC trouve que ça démontre le professionnalisme d'inscrire les éléments internes.

L'AGECAR va dans le même sens et explique que ça démontre le travail fourni.

Le MAGE UQAC aimerait connaître si les partenaires locaux comme les groupes communautaires sont déjà déterminés ou à déterminer.

L'AVEQ indique qu'une partie des organismes a déjà été contactée comme des groupes environnementaux au Saguenay. Ils aimeraient également savoir s'il y a des points à ajouter vu que certains plans d'action terminent en février.

Le MAGE UQAC ne veut pas faire d'ajout, mais aimerait qu'il y ait un ajout de définition.

L'AVEQ indique que c'est une erreur de copier-coller.

Le MAGE UQAC indique aussi qu'il y a souvent un retard qui s'accumule toujours et il y aura une transition à faire.

L'AVEQ rappelle aussi que l'été prochain, il y aura le G7 et que c'est un gros dossier, qu'il y aura aussi des trucs qui s'ajouteront en cours d'année.

Le MAGE UQAC demande s'il y a quelque chose en vue des élections provinciales.

L'AGECAR aurait aimé que l'AVEQ prévoit plus de sorties médiatiques.

L'AVEQ dit qu'elle peut ajouter le point dans « affaires externes et représentation » et que le poste d'attaché politique sera pour cela.

L'AGECAR aimerait que soient publiées les recherches et qu'il soit défendu les positions publiquement.

L'AVEQ indique que pour ce qui des élections, ils n'ont pas de mandat encore, mais que le point sera discuté dans la commission des affaires sociopolitiques.

L'AVEQ propose et l'AGECAR appuie :

AM2017-07-07.011

Il est RÉSOLU que les plans d'action 2017-2018 soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité.

L'AGECAR propose et le MAGE UQAC appuie :

AM2017-07-07.012

Il est RÉSOLU que les plans d'action 2017-2018 soient amendés par l'ajout d'un point dans le point « affaire externe et représentation politique » un sous-point « Augmentation de la présence dans les médias » et « mettre de l'avant les recherches et la défense sur la place publique des positions ».

Adoptée à l'unanimité.

L'AVEQ propose et le MAGE UQAC appuie :

AM2017-07-07.013

Il est RÉSOLU que les plans d'action 2017-2018 soient amendés par l'ajout d'un point « recherche sur les effets de l'austérité sur les universités en région.

Adoptée à l'unanimité.

L'AVEQ indique que pour la version finale du document, il y aura plus de description des orientations et des objectifs. L'AVEQ demande s'il y a d'autres améliorations à apporter.

Le MAGE UQAC aimerait des précisions et des traductions pour certains termes, des acronymes à définir et d'épurer le plan d'action pour une meilleure lecture.

L'AVEQ demande si les plans d'action doivent être publics ou seulement disponibles aux associations.

Le MAGE UQAC se questionne sur la stratégie à adopter, notamment avec l'ajout d'un point concernant les élections provinciales de 2018.

L'AVEQ indique que le plan public pourrait être plus général sans indiquer les tâches spécifiques.

Le MAGE UQAC aimerait la confection de deux plans d'action, un allégé avec les grandes lignes pour le public et un plus détaillé pour les associations.

L'AGECAR invite l'AVEQ a continué leur bon travail.

Le MAGE UQAC indique que la mise en page devrait être révisée ainsi que les échéanciers pour faciliter la lecture.

8. RAPPORTS DES RESPONSABLES

A. RESPONSABLE À LA COORDINATION GÉNÉRALE

L'AVEQ présente le rapport des responsables.

Le MAGE UQAC aimerait savoir comment se déroule la gestion de l'équipe et des ressources humaines et de la cohésion.

L'AVEQ indique que la dynamique est différente de l'année précédente puisqu'ils sont plus nombreux et que le coordonnateur n'a pas décrit l'ensemble de ses tâches qui seront reprises dans les dossiers spécifiques des autres membres de l'exécutif.

Le MAGE UQAC propose et CSU appuie :

AM2017-07-07.014

Il est RÉSOLU que les membres du conseil exécutif et du conseiller à l'exécutif sortent de la pièce pour qu'il y ait une discussion avec le coordonnateur puis que le

coordonnateur sorte et que les membres du conseil exécutif reviennent dans la pièce pour tenir une discussion.

Adoptée à l'unanimité.

Questions au coordonnateur général :

Le MAGE UQAC aimerait connaître le point de vue du coordonnateur général concernant la gestion d'équipe qui est dispersée au travers du Québec, de la cohésion et des lacunes rencontrées.

L'AVEQ trouve que ça va bien, mais qu'il est plus compliqué d'avoir une cohésion entre l'équipe située à Chicoutimi et celle de Montréal et qu'il est difficile d'avoir des activités communes. Le coordonnateur général prend une partie du blâme vu qu'il était moins présent ces derniers temps suite à des problèmes dans sa vie personnelle. Il y a une problématique en voie de règlement pour les assurances puisqu'il est impossible depuis 2012 pour une association étudiante nationale pour l'espace de travail. Pour pallier à une partie du problème, il privilégie le travail individuel avec l'exécutant physique plutôt que par Skype.

Le MAGE UQAC s'interroge sur la cohésion de groupe et la chimie et veut savoir comment ça se déroule.

L'AVEQ trouve qu'il y a un meilleur esprit de corps et une forte notion de recevabilité.

Le MAGE UQAC s'interroge s'il n'était pas plus pertinent d'avoir tout le monde dans le même local et de délocaliser les membres de l'exécutif de Chicoutimi vers Montréal pour améliorer la cohésion et l'aspect financier.

L'AVEQ indique que ça dépend des groupes et des années et qu'il n'y a pas de problématique cette année. La réflexion est plutôt sur le moyen et long terme et que c'est hâtif comme décision, surtout que les arrangements pour l'année prochaine sont déjà faits.

L'AGECAR s'interroge sur la présentation du rapport puisque ça devrait être le président qui défend les rapports des officiers.

Le MAGE UQAC indique que leur processus est en deux étapes avec un rapport plus étoffé en comité par chacun et un compte rendu en conseil d'administration qui s'occupe plutôt de la gestion d'équipe et des ressources humaines.

L'AGECAR aimerait que les deux documents soient fusionnés.

L'AVEQ indique que c'est à cause d'un problème de logiciel et que c'est en révision.

Le MAGE UQAC aurait aimé un rapport plus étoffé.

Questions posées aux autres membres du conseil exécutif :

Le MAGE UQAC explique le but de faire le questionnement en deux temps. Il aimerait connaître leur relation avec le coordonnateur et les lacunes rencontrées.

L'AVEQ indique qu'il y a une bonne communication entre eux, mais que d'être séparé géographiquement et ne pas travailler au même endroit est problématique puisque ça cause un travail plus en silo. L'AVEQ rappelle qu'ils sont en période d'adaptation.

Le MAGE UQAC demande leur point de vue concernant une centralisation du comité exécutif à Montréal avec une délocalisation et déménagement des membres de l'exécutif des régions pour le long terme.

L'AVEQ trouve que ça pourrait être bien, mais déplore que ça puisse limiter la participation des personnes habitant en région. La diversité est souhaitable et il y a une période d'ajustement, mais la dynamique de travail est bonne.

CSU trouve importante la présence de membre de l'exécutif des régions pour une meilleure diversité et une meilleure collecte de données. CSU suggère que toute l'équipe se rencontre en personne au moins une fois par mois.

Le MAGE UQAC propose et AGE CAR appuie :

AM2017-07-07.015

Il est RÉSOLU qu'il y ait une pause pour le dîner.

Adoptée à l'unanimité.

Début de la pause à 12 h 34.

Retour de la pause à 14 h 1.

B. Responsable au secrétariat général

L'AVEQ présente son rapport.

C. Responsable à la mobilisation et au développement associatif

L'AVEQ présente son rapport.

Le MAGE UQAC trouve qu'il y a eu un gros travail de fait, mais qu'il y a de la confusion entre les activités faites à titre personnel et celles à titre professionnel. Il y a également de la confusion dans les champs de compétences pour l'ensemble des exécutants et il faudrait mieux définir les tâches de chacun.

L'AVEQ explique que c'est effectivement le cas vu que les personnes avaient plusieurs titres et qu'ils sont présentement en transition, mais que ça sera à travailler dans le futur.

D. Responsable aux affaires des cycles supérieurs

L'AVEQ présente son rapport.

Le MAGE UQAC indique qu'il y a, dans le rapport, un voyage qui a été fait à titre personnel et que ce n'est pas la place de les mettre, que le rapport doit porter sur les projets des officiers.

E. Responsable à la pédagogie et à la recherche

L'AVEQ présente son rapport.

Le MAGE UQAC demande des précisions concernant la rencontre portant sur le calcul de la cote R.

L'AVEQ indique que le rapport a été écrit avec un ton un peu sarcastique et qu'elle est un peu amère face à l'expérience puisqu'elle s'est sentie être mis devant le fait accompli et sans pouvoir avoir consulté les rapports et les documents avant la rencontre.

F. Responsable aux affaires sociopolitiques

L'AVEQ présente son rapport.

L'AVEQ indique qu'il lui reste le rapport de l'année précédente qui devait être discuté.

L'AVEQ propose et l'AGECAR appuie :

AM2017-07-07.016

Il est RÉSOLU que les rapports des responsables soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité.

Le MAGE UQAC désire que les rapports soient, à l'avenir, plus étoffés puisque la trame est trop floue et peu étoffée pour une association de niveau national. Le MAGE UQAC désire qu'une attention soit aussi portée à la traduction des documents et aux fautes d'orthographe puisque les documents devraient être irréprochables.

L'AGECAR indique qu'il faudrait également s'assurer une fusion des deux documents présenter, le rapport et les heures, pour que ce soit plus clair et précis.

L'AVEQ indique que c'était la première fois qu'ils présentaient le rapport d'heure.

Le MAGE UQAC se demande si le rapport sur l'année passée et les orientations ne devraient pas plutôt être discutés après une lecture et à tête reposée.

L'AVEQ indique que l'idée était d'avoir une discussion plus approfondie concernant le bilan de l'an passé et qu'elle peut avoir lieu maintenant et le document pourrait être envoyé par la suite.

L'AGECAR propose et le MAGE UQAC appuie :

AM2017-07-07.017

Il est RÉSOLU que le rapport concernant l'année 2016-2017 soit mis en dépôt jusqu'à dimanche matin.

Adoptée à l'unanimité.

L'AVEQ indique qu'elle enverra le rapport ainsi que le texte de réflexion du MAGE UQAC.

Le MAGE UQAC demande des précisions et s'il s'agit de leur liste d'attentes ?

L'AVEQ indique que oui.

L'AVEQ propose et le MAGE UQAC appuie :

AM2017-07-07.018

Il est RÉSOLU que la séance soit suspendue.

Adoptée à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 14 h 48.

9. Commission des affaires institutionnelles

Le MAGE UQAC propose et l'AGECAR appuie

AM2017-07-07.019

Il est RÉSOLU que la séance soit ouverte

Adoptée à l'unanimité.

Ouverture de l'assemblée à 9 h 12.

L'AGE UQTR aimerait ajouter un point à l'ordre du jour suite à des discussions et au déroulement du congrès.

L'AGE UQTR propose et l'AGECAR appuie

AM2017-07-07.020

Il est RÉSOLU que l'ordre du jour soit ouvert pour l'ajout d'un point « avis de motion »

Adoptée à l'unanimité.

L'AGE UQTR fait un avis de motion pour la création d'un comité aux affaires institutionnelles. L'AGE UQTR a trouvé qu'il y avait un déficit dans la structure et que le secrétariat général était en formation et que ça aiderait à élaborer la structure de travail et améliorerait le fonctionnement interne de l'AVEQ. Le comité serait réservé aux membres de l'AVEQ. Un document plus élaboré sera déposé au prochain congrès.

10. Approbation des décisions des commissions et instances

a. Commission de la recherche et pédagogie.

L'AVEQ indique à l'assemblée les décisions prises en commission de la recherche et de la pédagogie.

L'AVEQ propose et le MAGE UQAC appuie

AM2017-07-07.021

Il est RÉSOLU que l'assemblée des membres approuve les décisions prises en commission de la recherche et de la pédagogie.

Adoptée à l'unanimité.

b. Commission sociopolitique

L'AVEQ indique à l'assemblée les décisions prises en commission sociopolitique.

L'AVEQ propose et le MAGE UQAC appuie

AM2017-07-07.022

Il est RÉSOLU que l'assemblée des membres approuve les décisions prises en commission sociopolitique.

Adoptée à l'unanimité.

C. Commission mobilisation et développement associatif

L'AVEQ indique à l'assemblée les décisions prises en commission de mobilisation et développement associatif.

L'AVEQ propose et le MAGE UQAC appuie

AM2017-07-07.023

Il est RÉSOLU que l'assemblée des membres approuve les décisions prises en commission de mobilisation et développement associatif.

Adoptée à l'unanimité.

D. Instance des cycles supérieurs

L'AVEQ indique à l'assemblée les décisions présent en instance des cycles supérieurs.

L'AVEQ propose et le MAGE UQAC appuie

AM2017-07-07.24

Il est RÉSOLU que l'assemblée des membres approuve les décisions prises en instance des cycles supérieurs.

Adoptée à l'unanimité.

Retour sur le point « réflexion de l'année 2016-2017 » dans « rapport des responsables »

L'AVEQ fait une rétrospective de son année. L'AVEQ prendra en compte la liste des attentes du MAGE UQAC et aimerait obtenir une liste des attentes des organisations.

11. Prochaine assemblée

L'AGECAR propose et le MAGE UQAC appuie

AM2017-07-07.25

Il est RÉSOLU que la prochaine assemblée des membres ait lieu les 20, 21 et 22 octobre 2017 à Rimouski.

Adoptée à l'unanimité.

Le MAGE UQAC propose et AGECAR appuie

AM2017-07-07.25

Il est RÉSOLU qu'il y ait une assemblée des membres le 19, 20 et 21 janvier 2018 à Chicoutimi.

Adoptée à l'unanimité.

Pour ce qui est de la 4^e assemblée, les associations préféreraient que ça ait lieu en mai plutôt qu'en avril 2018. Aucune date précise n'a été déterminée.

12. Varia

Les associations font un retour sur le déroulement de l'assemblée. L'AGE UQTR fait une critique constructive qu'il était désolant qu'une des salles de commission ait dû attendre entre 10 h 30 et 16 h 30 pour que les commissions de l'après-midi recommencent en même temps. Un membre de la CRÉIQ voulait assister à la commission qui devait commencer à 13 h 30 et n'a assisté à rien à cause du retard d'horaire.

L'AVEQ indique qu'il y aura une réflexion de fait à ce sujet.

13. Fermeture de la réunion

La réunion s'est close à 10 h 8.